PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE l'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ DE VILLEROY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ de Villeroy, dûment convoquée et tenue le 6 juin 2022, à 19 h 00.

Sont présents :
M. Éric Chartier, maire
M. Patrice Goupil, conseiller siège nº 1
Mme Danielle Vachon, conseillère siège nº 3
Mme Roxane Laliberté, conseillère siège nº 4
Mme Mélanie Faucher, conseillère siège nº 5
M. Maxime Bédard, conseiller siège nº 6

Assiste également à la séance :
Mme Valérie Bergeron, directrice générale/greffière-trésorière

Est absent :
M. Yannis Deschênes, conseiller siège nº 2

OUVERTURE DE LA SÉANCE

PRISE DE PRÉSENCE

MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire Éric Chartier adresse un mot de bienvenue à l'assemblée et constate qu'il y a quorum. La séance est déclarée ouverte.

ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Éric Chartier informe l'assemblée que la séance est enregistrée.

22-06-104 **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ORDRE DU JOUR

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL, LUNDI 6 JUIN 2022 – 19 H 00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
   3.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 mai 2022
   3.2. Suivi aux procès-verbaux précédents

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

5. ADMINISTRATION ET FINANCES
   5.1. Dépôt – Rapport des dépenses autorisées par délégation de pouvoir
   5.2. Présentation et adoption des comptes à payer
   5.3. Nomination d'une directrice générale/greffière-trésorière
   5.4. Nomination d'une coordonnatrice des mesures d'urgence

PROJET

5.5. Autorisation de signature des chèques et accès au compte bancaire
5.6. Autorisation pour Mon dossier pour les entreprises
5.7. Participation au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec
5.8. Demande d'aide financière – Journée forestière de la MRC de l'Érable
5.9. Demande de participation – Tournoi de golf de la Fondation Maison Marie-Pagé

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRAVAUX PUBLICS
7.1 Offre de service d'un laboratoire pour les travaux de voirie du Rang 15 et du Rang 18
7.2 Ajout de travaux de rénovations pour le chalet des loisirs et garage municipal
7.3 Remorque pour le panneau indicateur de vitesse

8. HYGIÈNE DU MILIEU

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
9.1 Nomination d'un(e) inspecteur(trice) en environnement et en urbanisme

10. LOISIRS ET CULTURE

11. SUJETS DIVERS

12. RAPPORT DES ÉLUS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

22-06-105 **3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 2 MAI 2022**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 2 mai 2022 ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 2 mai 2022 tel que présenté.

Adoptée.

PROJET

3.2 SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Aucun suivi particulier à faire.

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

La directrice générale/greffière-trésorière dépose à la table du conseil la correspondance reçue au cours du mois :

- **Commission de protection du territoire agricole :** Suivi du dossier numéro 412950
- **Commission de protection du territoire agricole :** Avis de conformité dans le dossier numéro 436276
- **Commission de protection du territoire agricole :** Avis de réception de la demande d'autorisation pour le dossier numéro 436444

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

5.1 DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR

La directrice générale/greffière-trésorière dépose à la table du Conseil le rapport des engagements de crédits autorisés par les fonctionnaires.

Dépenses	190 493.85 $
Rémunération des élus	3 459.32 $
Rémunération régulière	6 417.20 $
Factures déjà payées	180 617.33 $

22-06-106 **5.2 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Sur proposition de Patrice Goupil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER le rapport détaillé des engagements de crédits pour le mois de mai 2022, pour un montant total de 420 412.49 $ tel que présenté.

FACTURES À PAYER 229 918.64 $

TOTAL DES DÉPENSES POUR MAI 2022 : 420 412.49 $
Dépenses autorisées par délégation de pouvoir : 190 493.85 $
Factures à payer : 229 918.64 $

Je, Valérie Bergeron, directrice générale/greffière-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les autorisations de dépenses ont été données et pour le paiement de ces comptes.

_____
Valérie Bergeron, directrice générale/greffière-trésorière

PROJET

Adoptée.

22-06-107 **5.3 NOMINATION D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait fait paraître une offre d'emploi pour le poste de directrice générale/greffière-trésorière;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu quatre (4) candidatures, trois (3) candidatures ont été retenues en entrevue ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a rencontré chacun de ses candidats et que suite à ces rencontres, il a fait la recommandation de retenir la candidature de Madame Valérie Bergeron ;

Sur proposition de Mélanie Faucher

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

DE NOMMER Mme Valérie Bergeron comme directrice générale/greffière-trésorière de la municipalité de Villeroy. Cette nomination est effective en date d'aujourd'hui, 6 juin 2022.

Adoptée.

21-06-108 **5.4 NOMINATION D'UNE COORDONNATRICE DES MESURES D'URGENCE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à la nomination d'une nouvelle directrice générale/greffière-trésorière ;

CONSIDÉRANT QUE la personne qui occupe cette fonction est aussi la coordonnatrice des mesures d'urgence ;

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

DE NOMMER Mme Valérie Bergeron comme coordonnatrice des mesures d'urgence à compter de ce 6 juin 2022.

Adoptée.

21-06-109 **5.5 AUTORISATION DE SIGNATURE DES CHÈQUES ET ACCÈS AU COMPTE BANCAIRE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Villeroy souhaite mettre à jour le nom des personnes autorisées à signer au compte bancaire ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Villeroy souhaite également mettre à jour le nom des personnes autorisées à avoir un accès à « Acces D entreprises » pour le compte de la Municipalité ;

Sur proposition de Maxime Bédard

PROJET

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

DE RETIRER l'autorisation de Mme Joannie Lamothe pour la signature au compte bancaire ;

D'AUTORISER la directrice générale/greffière-trésorière, Mme Valérie Bergeron, à pouvoir signer au compte bancaire ;

DE NOMMER Mme Valérie Bergeron comme administratrice principale du compte bancaire et de l'accès à « Acces D entreprises » pour le compte de la Municipalité à titre de directrice générale/greffière-trésorière.

Adoptée.

22-06-110 **5.6 AUTORISATION POUR MON DOSSIER POUR LES ENTREPRISES**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Villeroy a procédé à la nomination d'une nouvelle directrice générale/greffière-trésorière ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER Mme Valérie Bergeron, directrice générale/greffière-trésorière, à avoir accès à tous les dossiers de la Municipalité de Villeroy dans Mon dossier pour les entreprises.

Adoptée.

22-06-111 **5.7 PARTICIPATION AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait autorisé la participation de l'ancienne directrice générale au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à la nomination d'une nouvelle directrice générale et qu'il serait bénéfique pour elle d'assister à ces journées de formation ;

Sur proposition de Patrice Goupil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER la nouvelle directrice générale, Mme Valérie Bergeron, à participer au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec ;

DE PAYER les frais d'inscriptions, les frais d'hébergement ainsi que les frais de déplacement pour la participation à ces journées de formation.

PROJET

Adoptée.

22-06-112 **5.8 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – JOURNÉE FORESTIÈRE DE LA MRC DE L'ÉRABLE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande d'aide financière de la part de l'organisation de la journée forestière de la MRC de l'Érable ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'OCTROYER un montant de 100.00 $ pour la journée forestière de la MRC de l'Érable.

Adoptée.

5.9 DEMANDE DE PARTICIPATION AU TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION MAISON MARIE-PAGÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Villeroy a reçu une demande de participation au tournoi de golf bénéfice de la Fondation Maison Marie-Pagé ;

Il est convenu de ne pas participer à cette activité pour cette année.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRAVAUX PUBLICS

22-06-113 **7.1 OFFRE DE SERVICE D'UN LABORATOIRE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE DU RANG 15 ET DU RANG 18**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité procède à des travaux de réfection de la chaussée dans le Rang 15 et le Rang 18 et que ces travaux nécessitent les services d'un laboratoire pour l'analyse des matériaux ;

CONSIDÉRANT QUE le service d'ingénierie de la MRC de l'Érable a approché deux laboratoires pour obtenir des offres de service mais qu'un seul a soumissionné ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission répondait aux besoins de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE ces dépenses sont couvertes par le programme d'aide financière obtenue pour la réalisation de ces travaux ;

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ENTÉRINER l'octroi d'un contrat à l'entreprise « Groupe ABS » pour les services de laboratoire au montant de 72 389.20$ plus taxes si applicables pour le Rang 18 et au

PROJET

montant de 48 073.10 $ plus taxes si applicables pour le Rang 15.

Adoptée.

22-06-114 **7.2 AJOUT DE TRAVAUX DE RÉNOVATIONS POUR LE CHALET DES LOISIRS ET GARAGE MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a accordé un contrat à l'entreprise « Construction KB Inc » pour des travaux de rénovations au chalet des loisirs et au garage municipal ;

CONSIDÉRANT QUE des modifications doivent être apportées afin d'optimiser les travaux qui seront réalisés ;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications représentent des frais supplémentaires de 17 500.00 $;

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER la soumission de « Construction KB Inc. » au montant de 17 500.00 $ pour l'ajout de travaux de rénovations au chalet des loisirs et garage municipal.

Adoptée.

22-06-115 **7.3 REMORQUE POUR LE PANNEAU INDICATEUR DE VITESSE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a acquis un panneau indicateur de vitesse et qu'elle souhaite se doter d'une remorque qui lui permettra d'installer ce panneau de façon temporaire à différents endroits de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une soumission de l'entreprise « Remorque 265 Inc » au montant de 2 800.00 $ plus taxes si applicables pour la fabrication d'une remorque sur mesure pour ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE cette soumission répond aux besoins de la municipalité ;

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER la soumission de l'entreprise « Remorque 265 Inc » au montant de 2 800.00 $ plus taxes si applicables pour la fabrication d'une remorque sur mesure pour le panneau indicateur de vitesse.

Adoptée.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

PROJET

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

22-06-116 **9.1 NOMINATION D'UN(E) INSPECTEUR(TRICE) EN ENVIRONNEMENT ET URBANISME**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Villeroy a octroyé un mandat à la firme « Groupe BC 2 » pour l'émission des permis et certificat en environnement et urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE la firme a nommée deux inspectrices responsables pour les dossiers de Villeroy ;

Sur proposition de Patrice Goupil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Villeroy nomme à titre de « fonctionnaire désigné », Mesdames Marilyn Bronsard –Harvey et Roxanne Maranda, à l'administration et l'application des règlements d'urbanisme de la municipalité ;

Adoptée.

10. LOISIRS ET CULTURE

11. SUJETS DIVERS

12. RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de ses comités et invite les membres du Conseil à faire un compte rendu de leurs comités respectifs.

M. Éric Chartier, maire
- MRC de l'Érable
- Comité du Parc régional de la Grande Coulée
- Comité de gestion de la forêt publique
- Comité d'ingénierie
- Fondation de l'Hôtel Dieu d'Arthabaska
- Comité santé Érable

M. Patrice Goupil, conseiller siège 1
- Politique familiale et MADA
- Politique d'accueil (nouveaux arrivants)
- Questions familiales et aînés

M. Yannis Deschênes, conseiller siège 2
- Bâtiments et C.P.E.
- Corporation de développement économique de Villeroy
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Mme Danielle Vachon, conseillère siège 3
- Service de garde
- Conseil d'établissement Vivalo
- Dossier ressource humaine

Mme Roxane Laliberté, conseillère siège 4
- Les Loisirs Festigrouille Inc.
- Culture

Mme Mélanie Faucher, conseillère siège 5
- Matières résiduelles et recyclables
- Comité d'embellissement
- Environnement

PROJET

- Marché public
- Dossier ressource humaine

M. Maxime Bédard, conseiller siège 6

- Partenaires 12-18
- Plan mesure d'urgence
- Aqueduc
- Voirie
- Comité culturel

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les citoyens à poser leurs questions.

Quatre (4) questions sont posées et elles ont toutes été répondues.

22-06-117 **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

QUE la séance soit levée à 20h19.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Adoptée.

Éric Chartier, maire

Valérie Bergeron, directrice générale/greffière-trésorière

PROJET